

VILLE D'AURILLAC

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Objet du marché : Location de matériel de levage – marché à bons de commande

Détail des lots :

Lot n°1 Matériel de levage & petits engins mobiles de chantier – minimum 1 000€ HT – maximum 6 000€ HT

Lot n°2 Plats formes élévatrices mobiles de personnes – minimum 1 000€ HT – maximum 8 000€ HT

Lot n°3 Matériel de levage avec chauffeur sur secteur Aurillac – minimum 500€ HT – maximum 6 000€ HT

Mode de passation du marché : Procédure adaptée - Articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics

Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :

Mairie d'Aurillac – Service Juridique – BP 509 – 15005 Aurillac Cedex

Téléphone 04 71 45 47 09 – Fax 04 71 45 46 90

Les demandes de dossier sont reçues par e-mail à gc@mairie-aurillac.fr ou mb@mairie-aurillac.fr

Le dossier de consultation peut être téléchargé sur le site achatpublic.com.

Date limite de réception des offres : lundi 6 septembre 2010 à 17 heures

Adresse où les offres doivent être transmises :

Mairie d'Aurillac – Service Juridique – BP 509 – 15005 Aurillac Cedex

Présentation des offres :

Les offres écrites sont transmises dans une enveloppe portant la mention :

« offre pour le marché - location matériel de levage - Ne pas ouvrir » contenant :

- les renseignements, certificats et attestations précisés à l'article 45 du Code des Marchés Publics (CMP) ainsi que le DC4 et le DC5 imprimés téléchargeables sur le site internet du Ministère des Finances : minefi.gouv.fr,
- l'offre.

Délai de validité des offres : 90 jours

Critères d'attribution du marché : ces critères sont définis dans le règlement de consultation

Les offres sont obligatoirement rédigées en langue française

Financement : Ressources propres, délais de paiement 35 jours, application des articles 86 à 105 du code des Marchés Publics

Renseignements administratifs : Service Juridique Tél. 04 71 45 47 09

Renseignements techniques : Centre Technique Municipal Tél. 04 71 45 46 81.

Date d'envoi de l'avis d'appel d'offres à la publication : vendredi 20 août 2010